



Société Nautique Montreux-Clarens  
Case postale 522 CH 1815 Clarens

## INSCRIPTION NOCTURNE SNMC 27 - 28 août 2016

Nom du bateau

Type / Série

N° voile :

Club

Classe CHL :

Jauge ACVL

HJ

Propriétaire

Rue

Skipper

Code postal / Ville

Téléphone ou  
portable

Finance d'inscription : Fr. 50.-

Le soussigné certifie

- Qu'il accepte d'être soumis aux Règles de Course de l'ISAF, aux prescriptions de l'Autorité nationale, à l'avis de course et aux instructions de la SNMC
  - Que le voilier est au bénéfice d'une assurance responsabilité civile valable en compétition
  - Qu'il assume la responsabilité totale de tous les risques et périls inhérents à la pratique du nautisme de compétition.
- Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables d'éventuels dommages, aussi bien matériels que physiques

Lieu et date

Signature